

Présentation de la séance du 1^{er} février 2019 par **Simone MAZAUURIC**, président.

Débat animé par **Didier TRAVIER** sur les questions éthiques soulevées par les thèses du transhumanisme.

La séance d'aujourd'hui va être une séance un peu spéciale, elle va être par sa forme une séance extraordinaire, au sens propre du terme, mais pas sans précédent puisqu'il avait déjà été débattu des questions liées au terrorisme et que nous allons aujourd'hui débattre des questions éthiques soulevées par le progrès des techniques dans le champ de la biologie.

Cette séance en effet, ainsi que l'a précisé Alain Aventurier dans la convocation qu'il nous a adressée, s'inscrit dans la continuité de la séance du 12 octobre dernier (2018), séance au cours de laquelle le docteur Pascal Gouget nous avait présenté une communication consacrée à « La révolution CRISPR Cas 9 », c'est à dire, en termes moins ésotériques, à la mise au point par les biologistes d'une « technique permettant de couper l'ADN, d'inactiver des gènes ou au contraire d'en activer de nouveaux ». En un mot, une technique permettant de « bricoler » à sa guise le patrimoine génétique des êtres humains. Dans sa conclusion, Pascal Gouget évoquait rapidement quelques-unes des possibilités qu'offrait cette technique : guérir des maladies génétiques ou infectieuses ; supprimer une espèce vivante considérée comme nuisible (comme le moustique responsable du paludisme) ; ou faire revivre une espèce disparue (le mammoth par exemple) pour autant évidemment qu'on ait envie de la voir réapparaître. Les possibilités en réalité sont très vastes : choisir la couleur des yeux, des cheveux, de la peau, ou encore choisir les aptitudes physiques ou intellectuelles ou artistiques de ses enfants : et en faire, à la carte, des champions du marathon, des polytechniciens ou des pianistes virtuoses (voire tout à la fois).

Les nombreuses questions qui ont surgi à la fin de l'exposé attestent que ces perspectives ne laissent personne indifférent et qu'elles soulèvent autant d'espoirs (très généralement, celui d'**augmenter** les capacités humaines : le transhumanisme parle volontiers de l'homme **augmenté** , plus concrètement, vaincre la maladie, éradiquer les handicaps, supprimer la vieillesse voire la mort) que de craintes et d'inquiétudes : on sait, notamment, l'usage que les nazis ont fait des possibilités, pourtant alors encore retraits qui étaient les leurs, pour au moins envisager voire tenter de faire disparaître ceux qu'ils tenaient pour des représentants de races inférieures, etc. En tout état de cause, cette technique, par les très vastes possibilités qu'elle ouvre, soulève d'importantes questions éthiques, celles-là même que pose le transhumanisme en général ou l'eugénisme, dont elle peut être l'instrument privilégié.

Comme ces questions n'avaient pu être abordées que très rapidement à la fin de la séance du 12 octobre, il a semblé à Catherine Marès, rapporteur de la Commission du programme - et les membres de ladite commission ont approuvé immédiatement et inconditionnellement cette suggestion - qu'il serait pertinent de consacrer une séance spéciale à un débat autour de ces questions d'éthique.

C'est Didier Travier qui a bien voulu se charger de l'animation de cette séance. Il a sélectionné quelques textes qui pourront servir de point de départ pour la discussion, mais pas nécessairement.

Mais, puisqu'il a la responsabilité de cette animation, je ne dis désormais plus rien et je me contente de le remercier pour avoir accepté d'assumer cette fonction et je lui laisse la parole, pour qu'il nous indique les modalités du déroulement de cette séance telles qu'il les a envisagées.